

Paris, le 28 octobre 2003

Armelle DEVELAY
Président du SYNPREFH
30, boulevard Pasteur
75015 PARIS
Téléphone : 01 56 58 08 90
Télécopie : 01 56 58 08 93

Monsieur Jean-François MATTEI
Ministre de la Santé, de la Famille
et des Personnes handicapées
8, avenue de Ségur
75350 PARIS 07 SP

AD/AB/2003-72

Monsieur le Ministre,

Une dépêche APM du 14 octobre dernier rapporte les propos de l'un de vos conseillers à propos des mesures du PLFSS sur la tarification à l'activité et sur la rétrocession : "Ce sont des sujets très proches : quand un acheteur hospitalier ne paie pas de sa poche, il est moins vertueux que quand il paie avec ses fonds propres."

C'est à l'intégrité de notre profession qu'il est porté atteinte par ses propos diffamatoires. Si votre conseiller avait eu une réelle connaissance des "acheteurs" dont il parle, il saurait combien ils sont, non seulement "gardien des poisons", mais également soucieux d'équilibrer ce qu'ils nomment à tort "leur budget" au sein des établissements de santé dans le respect du Code des Marchés Publics, des décisions de la commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles et dans l'intérêt de chaque patient.

Souhaitant que cette accusation infondée soit rapidement démentie par votre cabinet, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations confraternelles.



Armelle DEVELAY
Président du SYNPREFH